6. Essai de synthèse

6.1 Premières synthèses

Des remarques et des classements que l'on vient d'établir dans les chapitres précédents, il est enfin possible de tirer quelques observations de synthèse.

Les différents types d'association du mobilier qui vont être exposés donnent des renseignements de tous ordres, parfois assez inattendus. C'est leur résonnance, purement ethnographique, qui va tout d'abord être évoquée.

6.1.1 Types d'associations du mobilier céramique.

Sur 183 gisements que l'on peut considérer comme étudiables (1), c'est-à-dire comportant au moins une trace de mobilier d'origine précise, 25 n'ont donné que des objets non céramiques, métalliques surtout, 73 uniquement de la céramique. Il reste enfin 85 tombes où les deux classes de mobilier sont rencontrées.

1 - Liste des gisements retenus, numérotés dans l'ordre suivant :
- 1 à 2 - Tombe principale du tumulus d'Ayrolles, à Alzon ; sépulture adventice.
- 3 - Tumulus de Pérarines - Blandas.
- 4 - Tumulus d'Estauzen - La Calmette.
- 5 - Tumulus du Luc - Campestre.
- 6 - Tombe de Goudargues.
- 7 - Tumulus de Rasiguettes - Lanuéjols.
- 8 à 10 - Tumulus du Sadoulet n° 1, 2 et 4 - Pompignan.
- 11 - Tumulus de Vallonguette - La Rouvière.
- 12 - Tumulus de la Borie d'Arre - Rogues.
- 13 à 14 - Tumulus de Canteperdrix et de la Carbonnière - Sauzet.
- 15 à 16 - Tombes 4 et 10 de Robinson, à Soustelle.
- 17 à 19 - Tumulus de Couloubrier V et VI, tumulus de La Vialade - St Bauzely.
- 20 à 30 - Tumulus de la Fontaine de la Dragée, des Parties 2 et 3, des Pins 1 et 2, du Serre des Fontaines 1 et 2, du Serre des Galères 1 et 2, du Serre des Mourgues 1 et 2. Saint-Geniès de Malgoires
- 31 - Tumulus de la Gare, à St-Hippolyte du Fort.
- 32 à 36 - Dolmen, tumulus A2, A6 et A8 de Cantagrils, Truc de Combepleine - Argelliers.
- 37 à 38 - Tumulus du Pont de la Bénovie et des Tourelles, à Buzignargues.
- 39 à 125 - Tumulus de Cazevieille : A 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 - B 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 - C 1, 2, 3, 4, 5 - D 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 - E 1, 3, 4, 5 - F 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 - G 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 - H 1 et 2 - I 1, 2, 3, 4, 5, 6 - J 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 - K 3, 5, 6 - L 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12 - tumulus non situé.
- 126 à 127 - Tumulus de Foulaquier et dolmen de la Limite - Claret.
- 128 - Tumulus de Ginestous - Ganges.
- 129 - Tumulus de la Font du Griffe - Montpeyroux.
- 130 à 131 - Dolmens de la Jasse et de Tribes - Murles.
- 132 à 143 - Tumulus du Ravin des Arcs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, dolmen de la Matte 1 - Notre-Dame de Londres.
- 144 à 150 - Tumulus du Crès 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 - Le Rouet.
- 151 - Tumulus 1 de Vedel - Sauteyrargues.
- 152 - Tumulus de Molentie 1 - Soubès.
- 153 - Dolmen 7 de Laroque - St Etienne-de-Gourgas.
- 154 - Trouvaille de St Jean de la Blaquière.
- 155 - Sépulture de la Combe d'Arlery - St Jean de Cuculles.
- 156 à 172 - St Martin-de-Londres, tumulus A 1, 2, 3, 4, 6, 7, 10 - B 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, de Conquette, dolmen d'Uglas.
- 173 à 176 - Tumulus du Lébous 1, 4, 6, 7 - St Mathieu-de-Tréviers.
- 177 à 178 - Tumulus 1 et 2 de la Vernède - St Michel.
- 179 - Dolmen du Reinard - Vailhauquès.
- 180 à 183 - Tombes ovales de Cazarils 1, du Truc de Sauzes, dolmen n° 2 et dolmen des Matelettes - Viols-le-Fort.

Ces numéros sont utilisés pour les figures.

Soit 158 tombes où la céramique est présente, sous forme de vases. Toutefois, 25 d'entre elles n'ont révélé que des traces indéterminées de vases, ce qui était le seul mobilier dans onze cas.

Dans l'ensemble, la présence ou l'absence de mobilier non céramique n'influe pas sur le comportement numérique des vases étudiables.

Une forte proportion des 133 tombes à céramique identifiable n'a révélé qu'un seul vase (55 fois, soit 41 % !) ; leur nombre décroit parallèlement à l'augmentation de celui des vases : 2 vases = 39 tombes, 3 vases = 23 tombes, 4 vases = 12 tombes, puis une chute brutale : 5 vases = 2 tombes, et 7 vases = 1 tombe. Seul le tumulus D2 de Cazevieille pose donc un problème puisqu'il a donné 19 vases, au maximum, très fragmentés.

Dans l'ensemble, c'est la très grande pauvreté des dépôts funéraires qui saute aux yeux, surtout si l'on tient compte de surcroît de la représentation plus que fragmentaire de bon nombre de ces vases. Il ne faut pas oublier que c'est à peu près le même cas dans la nécropole de Bonne Terre, à Tourbes, Hérault (2), par exemple, où sur 31 tombes, 25 ne contenaient qu'un vase. S'il y a une différence entre les sépultures des Grands Bassins et les tumulus, au niveau du nombre de vases disposés, on ne peut l'imputer à une prétendue civilisation des tumulus, confinée dans les Garrigues. En effet, ce phénomène se répartit géographiquement sur une zone indépendante des tumulus et nettement plus vaste, qui doit englober l'Hérault, le Gard, et sans doute la Provence Occidentale.

Par ailleurs, les grands types de vases ont à peu près la même représentation dans les différents groupes numériques. Cette très relative homogéméité apparaît surtout si l'on accepte de réduire leur classification en : vases fermés, petits vases ouverts (individuels ?), grands vases ouverts et fragments indéterminés.

Tout d'abord, dans les tombes qui n'ont donné qu'un seul vase, les vases fermés représentent 47%, les grands vases ouverts 35%, les petits vases ouverts 18% seulement (4). La prédominance des grandes formes est donc évidente : 82% !

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ce comportement se maintient même lorsque le nombre de vases augmente, avec les nuances que ce dernier fait implique. On peut voir, pour les tombes à deux vases les associations suivantes :

- U + U = 3 fois.
- U + C grand = 11 fois.
- U + C petit = 10 fois.
- U + indéterminé = 1 fois.
- C grand + C grand = 3 fois.
- C grand + C petit = 8 fois.
- C grand + indéterminé = 2 fois.
- C petit + C petit = 1 fois.

Les grands vases sont donc utilisés dans 38 tombes sur 39 et les vases fermés dans 25 cas. Du point de vue de leur représentation, il y a 36% de vases fermés, 34,5% de grands vases ouverts, 25,5% de petits vases ouverts et 4% de fragments indéterminés ; soit, au total, 70,5% de grands vases.

De même, lorsqu'il y a plus de deux vases représentés on peut constater que les grands formes ne sont *jamais absentes* et que les vases fermé sont presque toujours utilisés : 19 fois sur 23 tombes comportant trois vases, sur les 16 autres tombes, 15 fois. Encore faut-il tenir compte des fragments indéterminés qui ont pu appartenir à des vases fermés.

Il faut certainement conclure que le vases fermé, qui est parfois remplacé par une grande forme ouverte, surtout lorsqu'il n'y a qu'un vase dans la tombe, est l'élément pricipal du dépôt funéraire.

Son rôle, dans les tumulus de la garrigue languedocienne, n'est pas évident. En effet, si l'on peut parler d' *urne cinéraire* dans les sépultures de la plaine, on ne doit pas oublier que ce n'est pas le cas ici : aucune des tombes retenues n'a révélé un quelconque dépôt d'ossement *dans* un vase (5). D'autre part, le côté somptuaire de ces pièces est loin d'être évident, à part peut-être pour les vases UA et les pièces décorées au champlevé ou tournées. Il est possible qu'il s'agisse plutôt d'une nécessité rituelle (ou sociale) d'origine locale, ou inspirée des tombes à incinération de la plaine. Le rôle d'offrande, qui est vraisemblablement à retenir pour l'ensemble des vases, reste imprécis. Non seulement leur rôle de contenant est loin d'être prouvé, mais il sont généralement fragmentés et dispersés, voire même représentés par un seul tesson de taille fort modeste, ne suggérant aucun usage secondaire. Il semble que l'on ait, dans la grande majorité des cas *déposé de la céramique* dans la tombe, et non des récipients garnis (6) : s'il y a offrande, c'est d'une offrande de vases qu'il s'agit vraisemblablement, ou du dépôt d'objets ayant joué le rôle de contenant dans une

2. Giry J. - Nécropole de Bonne Terre, à Tourbes, Hérault. *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 1961, t 10, fsc 1, p. 128-145.

3. A partir de l'Aude, où le nombre de vases est important au Grand Bassin I surtout, on le voit diminuer progressivement vers l'Est, dès la nécropole de Quarante.

4. Les fragments indéterminés ont été comptabilisés à part et n'apparaissent donc pas dans ces pourcentages.

5. Seul le tumulus 4 du Tardre, à Baron, aurait révélé une incinération contenue dans une urne.

6. Les offrandes animales ne sont que rarement signalées. Par ailleurs il est difficile de retenir comme probante la présence d'ossements de lapins, ou les rares fragments non situés de faune domestique. Cet aspect du rite funéraire reste cependant très possible, au vu des habitudes constatées dans les nécropoles à incinération de la plaine ou des tumulus 1 et 2 du Sadoulet (la présence *volontaire* dans ces deux derniers cas n'étant pas absolument prouvée).

phase du rite funéraire antérieure à l'ensevelissement.

Enfin, l'association des vases fermés avec des vases ouverts, petits ou grands, est trés fréquente : *52* fois sur *78* tombes. Faut-il y voir une complémentarité due à leur utilisation conjointe dans la vie courante ?

On peut parler ainsi, en dehors de toute considération chronologique, d'une certaine homogénéité du dépôt céramique qui peut se caractériser par le nombre limité de vases et le rôle prééminent du grand vase fermé.

6.1.2. Types d'association du mobilier non céramique.

Dans un de nos articles, déjà cité (7), nous avions observé pour une partie de ces tumulus, la scission en deux groupes principaux du mobilier non céramique. On pouvait surtout opposer parmi les pièces métalliques, des objets tranchants comme épées, poignards, couteaux, rasoirs, flèches, à des objets de parure comme les bracelets ou certains anneaux associables en mailles (ceintures articulées ?). Un tel phénoméne pouvait s'expliquer de différentes façons (chronologiques, ethniques, socio-culturelles), aussi a-t-on- essayé de réduire au maximum les hypothèses de façon à n'en retenir qu'une seule, vérifiable par la suite.

6.1.2.1 Deux ensembles principaux.

Il n'y a, sur les 183 tombes examinées, que cinq exceptions : la trouvaille fortuite de la Gare, à St Hippolyte-du-Fort (bracelet et poignard), le tumulus de la Borie d'Arre, à Rogues (bracelet de fer et rasoir), le tumulus 3 du Ravin des Arcs, à Notre-Dame-de-Londres (bracelet et fragment de lame douteux), le tumulus B1 de St Martin-de-Londres (couteau, lame, bracelet en or). Il ne faut pas oublier le tumulus des Fourques à Rogues, qui a donné entre autre un poignard de fer, un rasoir et un bracelet très original. Même si l'on accepte l'homogénéité de ces trouvailles, on doit convenir que le fait reste très exceptionnel. Cette incomptabilité ne semble pas liée à une modification du rite dans le temps, qui verrait des tombes à parure succéder à des tombes à objets tranchants. Cependant, faute d'une documentation assez importante, on ne peut dire si le phénomène est lié à une époque au sein du Fer I.

Il y a pourtant 42 tombes où épées, poignards, couteaux, rasoirs, pointes de traits, se retrouvent seuls ou associés entre eux, contre 37 tombes à bracelets. Si l'on tient compte des chaînettes éventuelles (tumulus D9 et L2 de Cazevieille, n° 7 du Lébous à St Mathieu-de-Tréviers, n° 2 de la Vernède à St Michel, et tumulus de Pérarines à Blandas) ou ceintures articulées sûres (tumulus 1 de la Vernède à St Michel) qui ne sont jamais associées à des objets tranchants, mais très souvent à des bracelets, on arrive à 38 (8). Ce qui représente malgré tout un certain équilibre et 75 % des tombes à objets non céramiques descriptibles.

On peut signaler, à ce propos, que les coupes de bronze, ou bassins, sont généralement associées à des objets tranchants, ce qui ne semble pas particulièrement propre à la région.

L'hypothèse la plus séduisante serait de considérer que l'on est en présence d'hommes d'un côté et de femmes de l'autre. Mais il ne pourra s'agir que d'hypothèse tant que l'on n'aura pas pu déterminer le sexe des personnes ensevelies. Ce qui restera sans doute très difficile, étant donné l'incinération ou la réduction des corps. Quand nous écrivions ces lignes, seul le tumulus 1 du Sadoulet à Pompignan avait fait l'objet d'une étude anthropologique complète (9), qui correspond tout à fait à cette hypothèse : le poignard et le couteau proviennent bien d'une tombe masculine (individu d'une quarantaine d'années, approximativement).

6.1.2.2 Nombre limité des objets.

Dans une toute autre direction, on peut faire les mêmes observations que pour la céramique : s'il n'y a que dix tombes qui aient révélé un seul objet, sans association de céramique, il y a 51 tombes qui n'ont donné qu'un seul type d'objet non céramique, associé à un ou plusieurs vases. Ce qui, sur 111 tombes comportant un mobilier métallique, n'est pas négligeable. Au delà de trois ou quatre types d'objets, on n'a plus que des exceptions.

Il est vraisemblable que l'on ait apporté beaucoup plus de soin au choix des objets déposés dans la tombe si l'on devait n'en déposer qu'un ou deux. S'agit-il, comme pour les vases, d'une limitation imposée par la pauvreté, la religion, ou la simple indifférence ? On pourrait se demander s'il n'y a pas eu, ici aussi, dépôt symbolique d'un fragment des objets : il semble que ce ne soit que très rarement vérifiable. Ce pourrait être le cas pour certains anneaux qui auraient pu appartenir à des chaînettes ; encore

7. Gasco Y. - Les matrices graphiques ordonnables (Bertin) et l'intérêt de leur application en Archéologie. *Comptes rendus du XXe Congrès Préhistorique de France,* Martigues 1974 - p.295-310, 9 fig.

8. La plupart des anneaux ne sont pas retenus lorsqu'ils n'ont pas été trouvés avec des éléments de liaison métallique ; il pouvait cependant exister des liens en matière périssable, ce qui augmenterait le nombre des éléments de chaînettes.

9. Duday H. et Gasco Y. - Le tumulus n° 1 du Sadoulet, à Pompignan, Gard - Etude des restes humains - *Loc. cit.*

10. Le fragment, décoré, de bronze découvert dans le tumulus 3 de Foulaquier, à Claret, pourrait peut-être se rapprocher de ces objets, étant donné son association à une tige de fer rappelant un crochet double. Cela reste cependant peu sûr.

n'y a-t-il presque pas d'indices positifs que l'on puisse retenir (anneaux associés aux anneaux ouverts de type ABAC).

De toute façon, ce choix ne semble pas s'être porté sur des objets vestimentaires qui auraient accompagné tout naturellement le mort dans sa tombe : il n'y a que quatorze épingles ou fibules éventuelles, une ceinture associée à des boutons, une chaînette éventuelle, associée elle aussi à des boutons, cinq chaînettes plus ou moins sûres, un bouton et deux tôles perforées qui auraient pu à la rigueur appartenir à des contre-plaques de ceinturon (10). Au total 24 cas éventuels seulement et une quinzaine seulement de probables. Ce qui ne représente, au mieux, sur 183 tombes, que 13 % des cas. En fait, dix tombes sont à incinération, trois sans sépulture identifiée et sur les autres, une bonne partie est à ensevelissement dispersé ou réduit. Il y a donc très peu de chance pour que les morts aient conservé leurs vêtements dans la tombe. On a déjà pu constater la rareté des pièces déformées par le feu. De toute façon, rien ne prouve que ces objets n'ont pas été tout simplement déposés dans la tombe à côté des ossements. Reste l'éventualité des matériaux périssables qui pourraient remplacer ou compléter les précédents. Il va sans dire qu'on n'a presque aucun renseignement sur la position des objets, ce qui n'éclaire ni leur fonction, ni leur utilisation funéraire.

En définitive, ces deux dernières constatations, nombre limité et peu de pièces vestimentaires, pourraient consolider la première hypothèse. Il s'agit, en effet, d'objets non vestimentaires mais *personnels* comme des armes ou des bijoux, par exemple, que l'on a jugé utile de déposer avec le mort dans la tombe. Cette pauvreté expliquerait-elle le non cumul assez généralisé bijoux/objets tranchants ?

6.2 Essai de datation des associations de mobilier

6.2.1 Relativité des dates proposées.

La datation des tombes devrait, lorsque le mobilier le permet, présenter moins de difficultés qu'un sol ou une couche d'occupation dans un habitat, puisqu'il s'agit d'ensembles clos. En fait, on se trouve face aux mêmes difficultés : les objets ont-ils une durée d'existence identique ? Ont-ils été crées à la même époque ? On risque fort de ne jamais savoir si le bracelet ou le poignard sont plus anciens que les vases associés, ou si tel objet n'a pas traversé plusieurs générations pour finir ses jours dans un tumulus. Bien plus, on est toujours en droit de se demander si l'on a déposé des objets neufs ou usagés (11). Il aurait même pu exister une sorte de trousseau funéraire, préparé bien avant le décés de son destinataire. Enfin, faute de connaître, même approximativement, l'âge des défunts, on ne peut évaluer la durée d'existence d'un objet dont ils auraient pu prendre possession dans leur jeunesse, comme des bracelets, souvent fort usés, ou un rasoir, ou une épée, etc...

On se trouve donc en face d'un mobilier de valeur chronologique bien inégale. Phénomène auquel il faut ajouter celui, plus grave encore, de la perduration ou de l'évolution lente des formes ; évolution qui n'est pas comparable d'un objet à l'autre. Chacun a la sienne propre, avec ses propres caractères de durée et de rythme. Ainsi, par exemple, les coupes à fond ombiliqué (CCB) qui existent déjà au Bronze Final IIIB, et qui restent toujours présentes au moins jusqu'au IIIe siècle avant J.-C., qui peuvent se rencontrer avec un rasoir à ailettes (tumulus B2 de St Martin-de-Londres) ou une forme de Campienne A. De plus, la grande pauvreté des tombes ne favorise pas les regroupements sûrs. Les attributions chronologiques sont donc de valeur très variable, quand elles ne sont pas totalement impossibles, comme dans le cas de galets ou de fragments céramiques modelés informes.

On a donc à ce propos différentes classes de mobilier archéologique.

Soit grossièrement, les suivantes :

1 - indatables,
2 - apparaissant avant le Fer I et disparaissant après,
3 - attribuable au Bronze Final (ou au début VIIe), en particulier au Bronze Final IIIB,
4 - apparaissent au Bonze Final III ou au début VIIe et disparaissant progressivement au Fer I,
5 - attribuable au tout début du Fer I, soit à peu près au milieu du VIIe siècle avant J.-C.,
6 - attribuable à la première moitié du Fer I, ce qui englobe la classe précédente (fin VIIe) et le début du VIe siècle (12),
7 - attribuable au début du VIe siècle,
8 - attribuable au milieu du VIe siècle,
9 - attribuable à la seconde partie du VIe siècle,
10 - attribuable à l'ensemble du VIIe siècle,
11 - attribuable à l'ensemble du Fer I,
12 - plus récent que la fin du VIe siècle.

C'est le regroupement de ces diverses attributions qui peut donner une datation approximative. Le résultat doit être autant que possible mis en parallèle avec les habitats et sépultures extrarégionales afin d'en éviter, ou expliquer, les contradictions apparentes.

11. L'usure est évidente sur la plupart des objets métalliques, surtout de bronze. Les conditions de conservations n'en permettent généralement pas l'observation sur la céramique.

12. Ce qui correspond à la définition de la période dite du Grand Bassin I, antérieure à la vague d'objets coloniaux ou d'importation.

On remarquera l'atavisme des formes céramiques, productions profondément attachées au sentiment ethnique, et la tendance nettement plus évolutive des formes métalliques qui ont pu faire l'objet d'un commerce ou de transformations inhérentes à la circulation de produits étrangers qu'ils soient simplement différents ou qu'ils proposent un réel progrès technique. De même, l'apparition de formes et techniques céramiques exotiques a pu quelque peu modifier l'art du modelage indigène. Dans la cas de la vaisselle des tumulus, cette dernière influence reste plus discrète. Il est possible que la fonction funéraire ait rejeté les innovations, mais cela reste peu probable au vu des sépultures de la plaine. Il est plus vraisemblable que la période chronologique correspondant à l'édification des tumulus n'ait vu que très peu d'importations helléniques ou méditerranéennes se répandre dans la Garrigue.

6.2.2 Les objets non céramiques.

La première étape de cet essai de datation passera par l'utilisation des objets métalliques. Le chapitre 4 a déjà permis d'envisager leurs différentes époques d'utilisation.

Une première approche, assez superficielle, ne rejette comme non datables que 12 tombes possédant un mobilier non céramique. Il semble que l'on puisse attribuer au Bronze Final ou début VIIe dix tombes, vingt huit au milieu ou à la fin du VIIe siècle, huit à la première moitié du VIe, cinq au milieu ou à la seconde moitié du VIe, dont une plus vraisemblablement au Ve siècle. Il reste cependant plusieurs cas à régler : huit tombes ne présentent qu'un vague faciès archaïque (Bronze Final ? seconde moitié du VIIe siècle ?..), trente six ne peuvent qu'être attribuées Grand Bassin I (seconde moitié du VIIe, première moitié du VIe siècle) et trois peuvent provenir du VIe siècle, sans plus de précision.

A ce niveau, une remarque s'impose : il y a très peu de tombes que l'on puisse considérer comme nettement postérieures à –550. Le phénomène de la disparition des tumulus pourrait bien avoir débuté dès le milieu du sixième siècle, et non postérieuremnt comme on aurait pû le penser au vu de la quasi-continuité de rite des tombes de la plaine au cours de ce siècle.

6.2.3 Ensemble du mobilier.

L'introduction de la céramique dans le tableau permet une meilleure approximation (fig. 58 et 59).

Le mode de classement automatique ne fait, bien sûr, pas assez apparaître l'incertitude qui préside au choix des attributions chronologiques. A part quelques objets connus (épées, poignards, fibules), il n'y a guère que des tendances, issues de l'examen typologique de fragments qui ne permettent que rarement une identification précise.

Il reste toujours 11 tombes indatables pour l'instant, le mobilier n'étant représenté que par des fragments informes de céramique. De même, 28 tombes n'ont donné que quelques éléments peu caractéristiques qui peuvent être attribués à l'ensemble du Premier Age du Fer.

Sur les 144 associations restantes, 14 sont à rapprocher de l'Age du Bronze Final début VIIe, 44 du milieu et de la fin du VIIe siècle avant J.-C., 41 de la fin du VIIe et du premier Quart du VIe, 12 du premier quart du VIe, 4 du milieu du VIe, 5 de la fin du VIe ou du début du Ve et 1 du Ve.

Les autres ont une attribution encore moins précise : Bronze Final ou seconde moitié du VIIe : 12 ; seconde moitié du VIIe ou VIe siècle : 9 ; sixième siècle : 2.

L'ensemble des sépultures est donc contemporain des nécropoles à incinération du Grand Bassin I. La confirmation de la disparition progressive des sépultures en tumulus pose bien des problèmes, car on ne connait pas dans la région d'autres rites funéraires qui prendraient progressivement leur place au VIe siècle. On se heurte là à une question d'ordre général à l'Est de l'Hérault : les oppida qui se développent à cette époque n'ont généralement pas révélé leurs nécropoles.

6.2.4 Quelques dates plus précises :

On peut signaler le Tumulus du Bois de Reilhan, à Montdardier, qui date du Bronze Final II - IIIA ; le Tumulus A10 de Cazevieille, dont le mobilier le plus ancien date de la même époque ; le Tumulus des Tourelles, à Buzignargues, qui devrait dater du Bronze Final IIIB, évolué.

Parmi les tombes attribuées à la seconde moitié du VIIe siècle, le tumulus I1 de Cazevieille ne peut dépasser les alentours de -650 (13), et les tumulus de Rasiguette, à Lanuéjols, B4 et D14, à Cazevieille, du troisième quart du VIIe siècle.

Par contre, le mobilier du tumulus n° 3 des Parties, à St Geniès-de-Malgoirès, qui comporte quelques tessons d'amphore à pâte micassée, n'est pas forcément homogène : ces fragments pourraient être, à la limite, intrusifs.

De même, le tumulus 1 des Fontaines, attribué au deuxième quart du VIe siècle pourrait être un peu plus ancien.

13. Ce rajeunissement relatif de l'épée de bronze est dû à la présence du scalptorium. On peut se demander si là comme dans la tombe ovale du Truc de Combepleine, Argelliers, il ne s'agit pas de pièces datant d'une transition Bronze - Fer I, et non d'un objet caractéristique de l'Age du Fer.

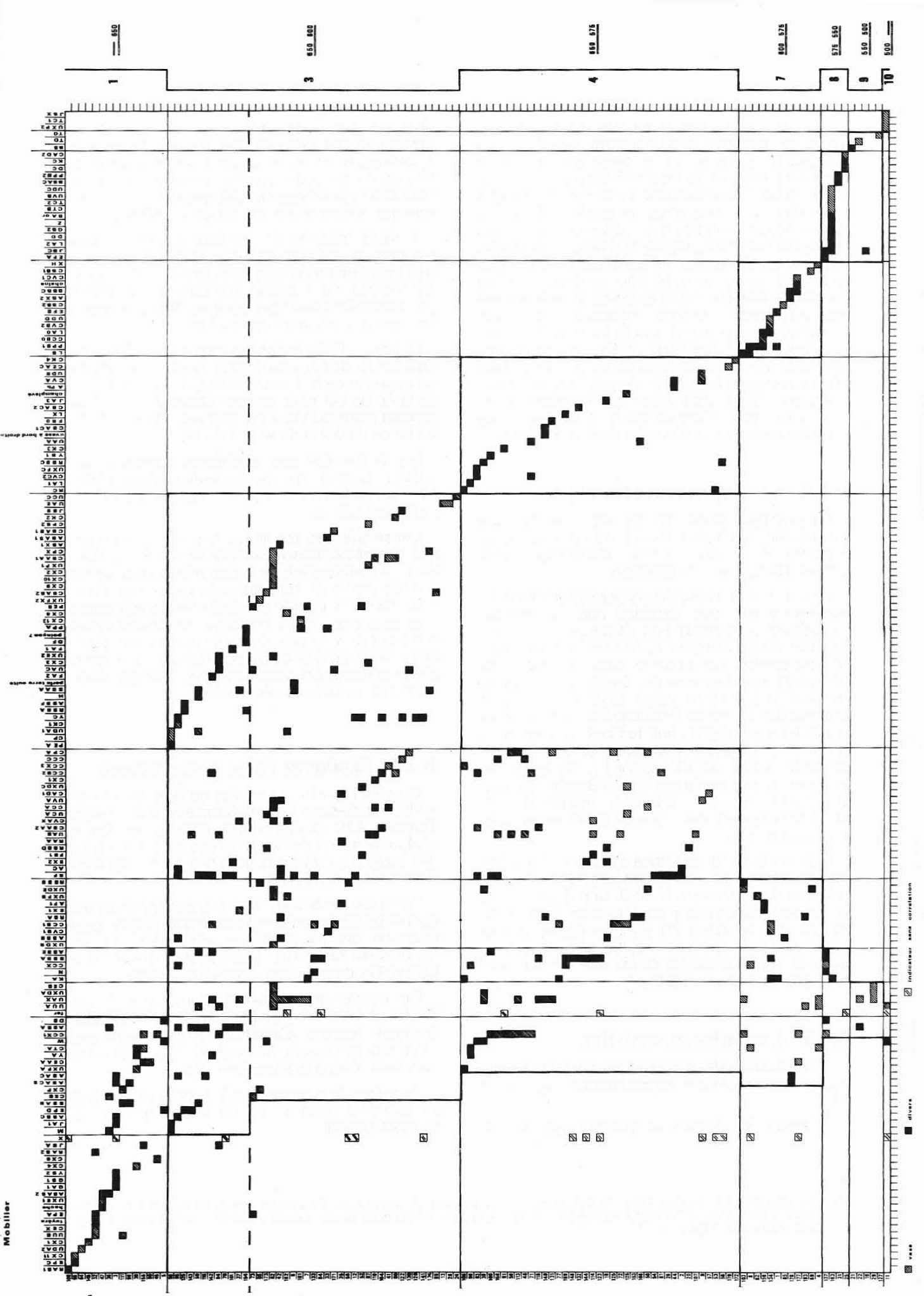

Fig. 58 - Matrice ordonnée du mobilier des tumulus du Gard et de l'Hérault. Chronologie relative assez précise

6.3 Y a-t-il une évolution des rites ?

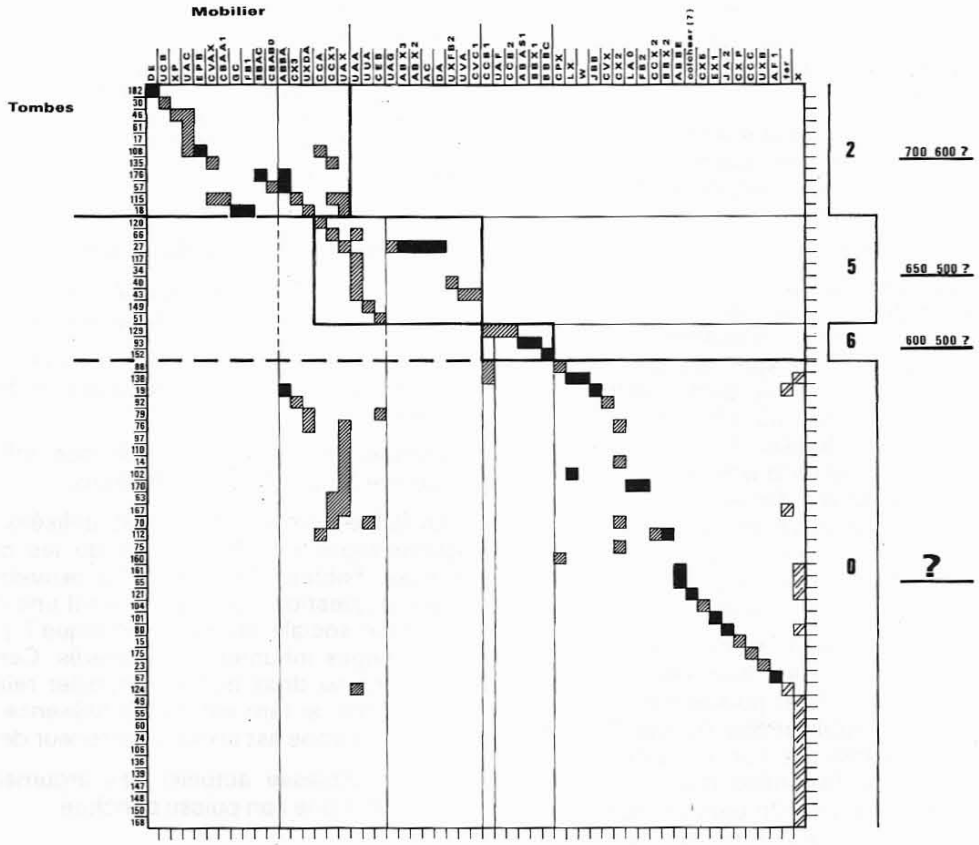

Fig. 59 - Matrice ordonnée du mobilier des tumulus du Gard et de l'Hérault. Chronologie imprécise.

6.3.1 Evolution des modes d'ensevelissement.

6.3.1.1 Succession

Le premier aspect du rite funéraire est le traitement apporté au corps avant son ensevelissement. L'absence d'ossements dans 35 des tumulus étudiés dans le paragraphe précédent ne permet pas leur comptabilisation ici ; de même pour dix tombes décrites comme "inhumations *ou* incinérations".

Les quelques tombes classées à l'Age du Bronze Final ou début VIIe ne peuvent être considérées comme représentatives de cette époque puisque leur présence dans ces pages n'est qu'accidentelle. Ce maigre échantillon ne semble pourtant pas être en contradiction avec ce que l'on connaît des autres sépultures (14). On peut donc remarquer la contemporanéité des deux modes incinération et inhumation, jusqu'au VIe siècle. Il n'y a que deux "périodes" qui montrent un déséquilibre très net, en faveur de l'un ou l'autre (fig, 60) :

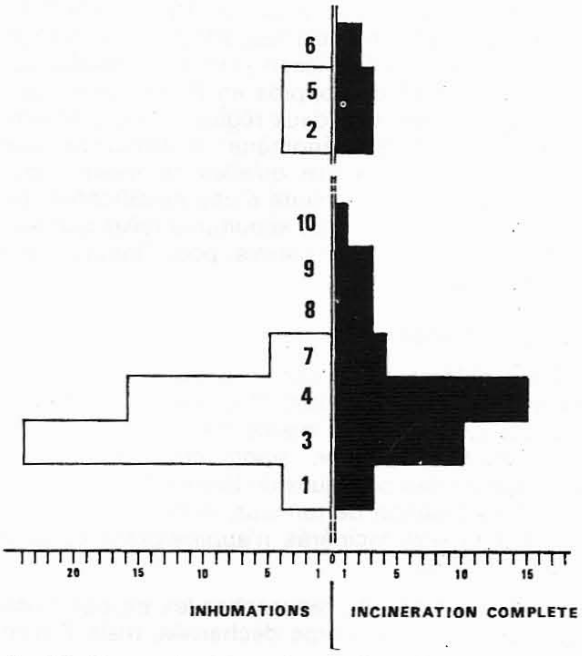

Fig. 60 - Rapport des inhumations et des incinérations, d'après les classes "chronologiques" des figures 58 et 59.

14. Roudil J.-L. - L'Age du Bronze en Languedoc Oriental - *op cit*, p. 203-210. On peut constater la grande variété des types de gisements et d'ensevelissement.

La seconde moitié du VIIe siècle voit plus des deux tiers des tombes adopter l'inhumation, dispersées ou non. Par contre, à partir du deuxième quart du VIe siècle, l'incinération est seule attestée, parallèlement à le réduction du nombre des tumulus.

Il est impossible d'affirmer que le début de l'Age du Fer I a vu une certaine augmentation des tombes à ossements non incinérés, faute de connaître exactement les rites funéraires antérieurs à l'apparition du fer.

De même, les rares sépultures connues ayant révélé un corps replié ou en décubitus dorsal n'ont pas toutes fourni un mobilier d'aspect archaïque. Parmi ces 13 tombes, quatre sont très proches du Bronze Final, ou en font partie, quatre datent du début de la seconde moitié du VIIe siècle, quatre de la période Grand Bassin I, sans plus de précision possible, et une de la première moitié du VIe siècle avant J.-C. Une si faible représentation, contemporaine des réductions et incinérations, ne peut pas avoir de valeur chronologique. De même, réductions et inhumations repliées ou non sont encore attestées au Bronze Final III A - B (15).

Par contre, à partir du VIe siècle l'incinération remplace tous les rites. Bien que ces résultats soient assez approximatifs et puissent être remis en question par des publications ou des fouilles nouvelles, il est possible que l'on ait là au moins une des raison s de la disparition des tumulus de la Garrigue languedocienne. On peut penser à une influence grandissante des rites de la plaine (nécropoles à incinération) en rapport avec les modifications socio-économiques apportées par la colonisation grecque sur le littoral. C'est en effet à cette période qu'il faut attribuer les tombes à incinération de Calvisson (16) et le développement généralisé des oppida en Provence et Languedoc Oriental. Ces deux régions sont d'ailleurs sujettes au même phénomène : la disparition des nécropoles. C'est-à-dire qu'elles semblent, pour quelques siècles, à la suite d'une modification du rite funéraire, utiliser des sépultures telles que leur nature n'a pas encore permis, pour l'instant, leur découverte.

6.3.1.2 Contemporanéité

Le problème posé par la présence des deux modes d'ensevelissement à la même époque et, qui est plus, dans la même nécropole, ne peut réellement s'expliquer, sinon peut-être par la perduration des pratiques du Bronze Final. En tout cas, ni l'utilisation de tumulus, ni les divers types de dépôts non incinérés n'apparaissent comme une nouveauté.

On peut, bien sûr, rapprocher les incinérations des réductions de corps décharnés, mais il n'en demeure pas moins une différence essentielle, qui reste inexplicable. Tout au plus peut-on remarquer le plus grand nombre de sépultures contenant un mobilier métallique associé à l'un ou l'autre des types d'inhumation, à une époque correspondant au Grand Bassin I, ou même dans les tombes non datées. Phénomène qui s'inverse dans les quelques sépultures du Bronze Final début VIIe ou des VIe et Ve siècles.

Il ne s'agit toutefois que d'une faible tendance.

Contiennent, en effet, du mobilier métallique :

- à la seconde moitié du VIIe s. : 83,3 % des inhumations contre 50 % des incinérations.
- à la seconde moitié du VIIe et au premier quart du VIe s. : 81 % des inhumations et 66,6 % des incinérations.
- tombes non datées : 75 % des inhumations contre 33,3 % des incinérations.

Le faible nombre de tombes utilisées pour ces pourcentages ne permet pas de les considérer comme "fiables". Par contre ils peuvent servir à poser la question suivante : y a-t-il une différence de classe sociale ou autre (ethnique ?..) entre les personnages inhumés ou incinérés. Ces derniers n'auraient eu droit qu'à un mobilier relativement moins riche, si tant est que la présence de métal dans une tombe est un signe extérieur de richesse.

Vu la faiblesse actuelle des arguments, il ne semble pas que l'on puisse conclure.

6.3.2 Les tombes.

6.3.2.1 Les structures

Un autre aspect du rite réside dans les structures mêmes de la tombe. Nous avons vu plus haut qu'elles sont très rarement signalées.

On peut cependant tenter quelques remarques. Par exemple, les coffres rectangulaires ou dalles parallèles sont surtout présents au Bronze Final ou durant le VIIe siècle ; ils sont toutefois de tailles et de formes très dissemblables, et il en existerait un du premier quart du VIe siècle (dolmen des Matelettes). Il s'agit en tout cas d'éléments exceptionnels dans ces périodes. Il ne peut être question de généraliser et de confondre leur présence avec un rite, un type d'ensevelissement ou une époque particulière.

De même, il n'y a que deux coffres grossiers, polygonaux, signalés à l'heure actuelle. L'un peut être daté du Bronze Final (tumulus de Pérarines), l'autre n'est attribué au tout début du Fer I qu'en fonction du Scalptorium qu'il a donné, mais son épée de Bronze le rattache nettement à une phase ultime du Bronze Final (Cazevieille I1).

15. On peut rappeler le tumulus des Tourelles, à Buzignargues (Hérault) et Gros C. et A.-C. - Le tumulus protohistorique n° 1 de l'Abeillou, à Grospierres (Ardèche) - *Etudes préhistoriques* 1972, n° 2 - p. 15-19, 3 fig., 1 photo.

16. les seules de ce type connues pour l'instant à l'Est de l'Hérault. Dedet B. et Py M. - Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet, à Calvisson (Gard). *Gallia,* 1973, t 31, fsc 1, pp 37-59, 2 plans, 8 fig., 11 photographies.

Les autres types de structures ne forment pas non plus, à première vue, d'ensembles chronologiquement homogènes, encore moins, vu leur rareté, de règle impérative. Tout au plus peut-on noter le problème posé par les deux logettes bâties récemment découvertes à Pompignan, qui pourraient dater toutes de la première moitié du VIe siècle ; ainsi que par le petit coffrage du tumulus B1 de St Martin de Londres.

On ne peut établir aucun argument chronologique à partir de la dimension des tumulus. En effet, les sépultures de petit diamètre ne semblent pas appartenir non plus à une période déterminée. De plus, la rareté des tombes postérieures au milieu du VIe s. ne permet pas de comparaison sûre.

6.3.2.2 Le corps et le mobilier

Quant à la disposition du mobilier, il est impossible de conclure à son évolution, la vraisemblable contemporanéité des divers modes d'ensevelissement ayant favorisé la multiplication des solutions possibles.

On peut tout au plus remarquer, pour les tombes à incinération et les quelques réductions attestées, la tendance à la séparation des zones à céramique, dispersée ou non et des ossements.

Par contre, les petits objets métalliques sembleraient plutôt associés au corps. Mais il n'y a que peu de cas attestés de toilette funéraire ; ce sont essentiellement des bracelets enfilés sur un bras ou brûlés comme les os. Ce phénomène est très loin d'être systématique. Il semble au contraire que dans la plupart des cas, en dehors même de tout cadre chronologique, ces cadavres n'aient porté aucune pièce vestimentaire non périssable. La dispersion des ossements incinérés ou réduits ne suggère évidemment aucun récipient (vase, sac, suaire) détruit par la suite.

Seules quelques inhumations normales pourraient suggérer, par la position d'anneaux ou de fusaïoles près de la tête, un éventuel système de fermeture d'un sac, suaire ou vêtement (17). Mais, sur l'ensemble des tumulus publiés, un tel fait n'a été signalé que six fois. Il ne s'agit ni d'une règle ni d'une certitude, les hypothèses concernant le rôle de ces objets étant beaucoup trop nombreuses. De plus, ce type d'ensevelissement, sans être vraiment exceptionnel (18), ne semble pas avoir été choisi en fonction de critères connus : on doit pour l'instant rejeter une interprétation chronologique précise, ce qui ouvre la porte à toutes les hypothèses.

Il ne semble donc pas que l'on puisse établir un classement chronologique à partir de la disposition (mal connue) du mobilier ou des ossements, ni du mode de construction de la tombe.

A quelques rares exceptions près, l'ensemble de ces éléments semble stable dans sa relative hétérogénéité, sans évolution chronologique perceptible pour l'instant jusqu'au début du VIe siècle.

17. Le rôle de butée des anneaux ou fusaïoles dans les systèmes de fermeture comparables aux fibules a été depuis longtemps mi en évidence par Taffanel O. et J. On peut se demander si les scalptorium et pinces à coulant n'auraient pu avoir ici la même fonction secondaire.

18. Ce n'est que pour retenir des faits certains que nous avons réduit le nombre des inhumations repliées ou en décubitus dorsal à treize.